

Débat d'Orientations Budgétaires



**Conseil
municipal
22 Février 2022**

SOMMAIRE

1 - Le Cadre réglementaire

2 - Le Contexte général : Situation Economique et Sociale

- ❖ Situation globale et LDF
- ❖ Situation de la collectivité

3 - Situations et Orientations Budgétaires

- ❖ Finances et fiscalité
- ❖ Section de fonctionnement Recettes
- ❖ Section de fonctionnement Dépenses
- ❖ Section d'investissement Recettes
- ❖ Section d'investissement Dépenses

4 - Programmation des investissements

- ❖ Projets structurants
- ❖ Projets récurrents

5 – Analyse de la dette

6 – Budgets annexes : Eau et Assainissement

1 - Le cadre réglementaire

La tenue du débat d'orientation budgétaire est obligatoire dans les communes, les régions, les départements de plus de 3500 habitants, leurs établissements publics administratifs et les groupements comprenant au moins une commune de plus de 3500 habitants.

L'article 107 de la loi NOTRE du 7 août 2015, visant à améliorer la transparence financière des collectivités territoriales, a modifié les articles L.2312-1, L.3312-1, L.4311-1 et L.5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les articles D.2312-3, D.3312-12 et D.4312-10 résultant du décret n°2016-841 du 24 juin 2016 précisent le contenu, les modalités de publication et de transmission du rapport sur lequel s'appuie le débat d'orientation budgétaire.

La loi n°2018-32 du 22 janvier 2018, loi de programmation des finances publiques (LPFP) pour les années 2018 à 2022, a apporté de nouvelles règles concernant le débat d'orientation budgétaire.

Le cadre réglementaire

- Les orientations budgétaires envisagées portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et recettes, en fonctionnement, comme en investissement.
- La présentation des engagements pluriannuels, notamment les orientations envisagées en matière de programmation d'investissement comportant une prévision des dépenses et recettes.
- Des informations relatives à la structure et la gestion de l'encours de dette contractée et l'évolution du besoin de financement annuel (emprunt minoré des remboursements de dette).
- Le débat d'orientation budgétaire dépend :
 - du contexte économique national et notamment de la loi de programmation pluriannuelle des finances publiques (LPFP) 2018-2022 et de la loi de finances 2022 ;
 - de l'évolution du contexte socio-économique local : les relations financières avec les partenaires locaux tels que l'Établissement Public de Coopération Intercommunale, le Conseil Départemental.

2 - Le Contexte général - Economique & social

- L'Insee souligne qu'au troisième trimestre 2021, la forte progression de l'activité (+ 3,0 %) a été principalement tirée par celle de la consommation (+ 4,9 %). Au niveau international, à l'exception de l'Espagne, les principales économies de la zone euro, mais aussi le Royaume-Uni et plus encore les États-Unis et la Chine, sont revenues autour de leur niveau d'avant-crise.
- La reprise économique va se poursuivre mais les déséquilibres et les risques vont s'aggraver. La croissance économique mondiale devrait atteindre 5.6 % cette année et 4.5 % en 2022, avant de revenir à 3.2 % en 2023, soit des taux proches de ceux observés avant la pandémie.
- Au cours du troisième trimestre 2021, le PIB a augmenté de 2,2% dans la zone euro et de 2,1% dans l'Union Européenne par rapport au trimestre précédent.
- Selon la Banque de France, (donnée 20 décembre 2021), la croissance du PIB en France atteindrait 6,7% en 2021 en moyenne annuelle, puis encore 3,6 % en 2022 et 2,2 % en 2023, avant un retour à 1,4 % en 2024.
- Le taux de chômage devrait refluer en France d'ici à l'été 2022 : l'INSEE prévoit une baisse de 0,1 point par trimestre jusqu'à fin juin 2022 pour atteindre 7,6% de la population active.

Loi de finances 2022 : l'essentiel

REDYNAMISATION DE L'ECONOMIE

DSIL DETR DSID FNADT

✓ Baisse des impôts :

IS ramené à 25%

Exonération de 65% de la TH et disparition en 2023

✓ Dotation de soutien à l'investissement en hausse

✓ Poursuite du plan de relance :

Subventions d'investissement pour la rénovation énergétique

✓ PGE reconduit jusqu'au 30 juin 2022

✓ Stabilisation de la DGF

Le contexte local

L'enjeu reste d'absorber le choc de la crise sanitaire et économique tout en accompagnant le plan de développement de la ville.

- Les conséquences financières des crises sanitaire, économique et sociale débutées en 2020 se sont exprimées dans l'analyse des comptes administratifs dès la fin 2020.
- Malgré une hausse des produits de gestion des services (+ 128 K€) on retrouve une baisse des recettes réelles de fonctionnement de (- 600 K€) et une forte diminution des produits des cessions en 2021
- L'augmentation de nos dépenses réelles de fonctionnement (310 K€) affecte la CAF brute .
- La dette est maîtrisée mais contraignante
- Le budget est fortement impacté par la hausse du coût des matières premières

Nos contraintes et nos risques

- Logements sociaux : Obligation Loi SRU : 20 % en 2034
Pénalités appliquées dès 2023**
- Plan d'Exposition au Bruit : Impact sur les nouveaux logements**
- Modification PLU en cours**
- Dettes vieillissantes qui limitent notre capacité d'emprunt**
- Absence de réserves foncières qui nous demande d'immobiliser des capitaux pour des futures acquisitions**
- Assainissement : Poursuite de la mise en séparatif en phase avec le Plan Pluriannuel 2017 - 2026 de la DDT**
- Conventions EPORA : Désengagement en cours de nos 2 conventions restantes pour retrouver une capacité d'investissement court terme**

Démographie

Strate de population	Superficie	Voiries
5 000 à 10 000 hab.	10,41 km ²	36 km 476
Population légales en vigueur au 1^{er} janvier 2022		
Population municipale	Comptée à part	Population totale
8 976 8973	105 105	9 081 9078
Population de 3 à 16 ans	Population intermédiaire	Population + de 70 ans
1 607	5 800	1 566

Recensement repoussé en 2023

Etat civil					
	2017	2018	2019	2020	2021
Mariages	30	25	29	19	30
PACS	6	30	28	33	32
Naissances	73	71	81	63	61
Décès	66	50	61	62	65
Solde naturel	7	21	20	1	-4

Affaires scolaires

Effectifs scolaires	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Maternelle Pagnol	104	106	103	114	101	95	83
Elémentaire Pagnol	206	208	203	200	190	180	186
Maternelle Glycines	123	123	124	117	112	111	121
Elémentaire Glycines	228	231	225	223	218	209	205
Maternelle St Laurent	122	128	127	127	118	100	102
Primaire St Laurent	195	199	196	202	217	212	203
TOTAL	978	995	978	983	956	907	900

Baisse = Fermeture 1 Mat Pagnol et – 7 St Laurent

↓ CM2 compensés par villes voisines

Collège	611	624	668	715	745	751	751
TOTAL GENERAL	1589	1619	1646	1698	1701	1658	1651

Collégiens Veauchois = 55%

Capacité collège = 850

3 - Les finances de la commune

	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT ESTIME DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2020
BUDGET COMMUNE				
- FONCTIONNEMENT	8 514 045,94 €	10 190 098,23 €	1 676 052,29 €	2 079 572,52 €
- INVESTISSEMENT	3 369 157,32 €	4 148 385,08 €	779 227,76 €	81 461,60 €
BUDGET EAU				
- FONCTIONNEMENT	918 846,04 €	1 615 624,39 €	696 778,35 €	521 962,67 €
- INVESTISSEMENT	233 703,78 €	550 079,93 €	316 376,15 €	355 899,59 €
BUDGET ASSAINISSEMENT				
- FONCTIONNEMENT	445 498,37 €	1 310 791,34 €	865 292,97 €	490 415,32 €
- INVESTISSEMENT	613 116,77 €	1 174 244,12 €	561 127,35 €	948 402,67 €
BUDGET CCAS				
- FONCTIONNEMENT	198 129,69 €	264 627,45 €	66 497,76 €	66 946,04 €
- INVESTISSEMENT	2 116,81 €	46 053,46 €	43 936,65 €	33 478,18 €

Budget Commune :

- **FCT Recettes** : Malgré une hausse des produits de gestion des services (+ 128 K€ : escale, centre de loisirs, cantine...) on retrouve une baisse des recettes réelles de fonctionnement de (- 600 K€) expliquée par une forte diminution des produits des cessions en 2021 (2020 : 1 130 K€ vs 2021 : 246 K€)
- **FCT Dépenses** : Malgré une hausse des charges réelles de fonctionnement (+ 310 K€ : escale, alimentation, petit équipement, entretiens de bâtiments terrains et réseaux) on retrouve une baisse des dépenses de fonctionnement (- 725 K€) expliquée par une forte diminution de nos amortissements.

- **Inv Recettes** : Forte diminution de nos amortissements

- **Inv Dépenses** : Fin des programmes importants en 2020 : centre bourg, vidéoprotection, investissements écoles, voiries

Et programmes 2021 en phases d'études, Complexe sportif, Médiathèque et Foyer des travailleurs avec réalisations des travaux à venir

Situation financière - Fiscalité

Progression naturelle des bases (LDF) + 2% taux en 2021 + TFB (département + commune) ce qui a permis l'absorption de l'impact de la suppression de la TH

Année	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Population	8 698	8 787	8 852	8 918	8 984	8 973
TAUX						
dont TH	9,32	9,51	10,46	10,46	10,46	10,46
dont TFB	13,27	13,54	14,89	14,89	14,89	30,79
dont TFNB	23,79	24,27	26,70	26,70	26,70	27,23
BASES	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Revalorisation	0%	2%	10%	0%	0%	2%
BASES						
TH	12 981 547	13 186 854	13 406 998	13 852 801	14 150 322	239 793
Évolution	0,54 %	1,58 %	1,67 %	1,33 %	1,21 %	-69,46 %
TFB	11 490 280	12 043 647	12 113 917	12 424 271	12 903 086	11 438 202
Évolution	2,93 %	1,48 %	0,58%	2,56 %	3,85 %	-11,35 %
TFNB	75 525	80 817	79 710	80 734	74 523	75 770
Évolution	-7,76 %	7 %	-1,36 %	1,28 %	-7,7 %	1,67 %
RECETTES						
	2 752 607 €	2 904 484 €	3 244 817 €	3 328 730 €	3 428 995 €	3 557 006 €
Évolution	1,79 %	5,5 %	11,71 %	2,58 %	3,01 %	3,73 %
dont TH	1 209 880	1 254 070	1 402 372	1 449 003	1 480 123	25 082
dont TFB	1 524 760	1 630 800	1 821 162	1 858 171	1 928 974	3 511 292
dont TFNB	17 967	19 614	21 283	21 556	19 898	20 632

Sources : DGFIP



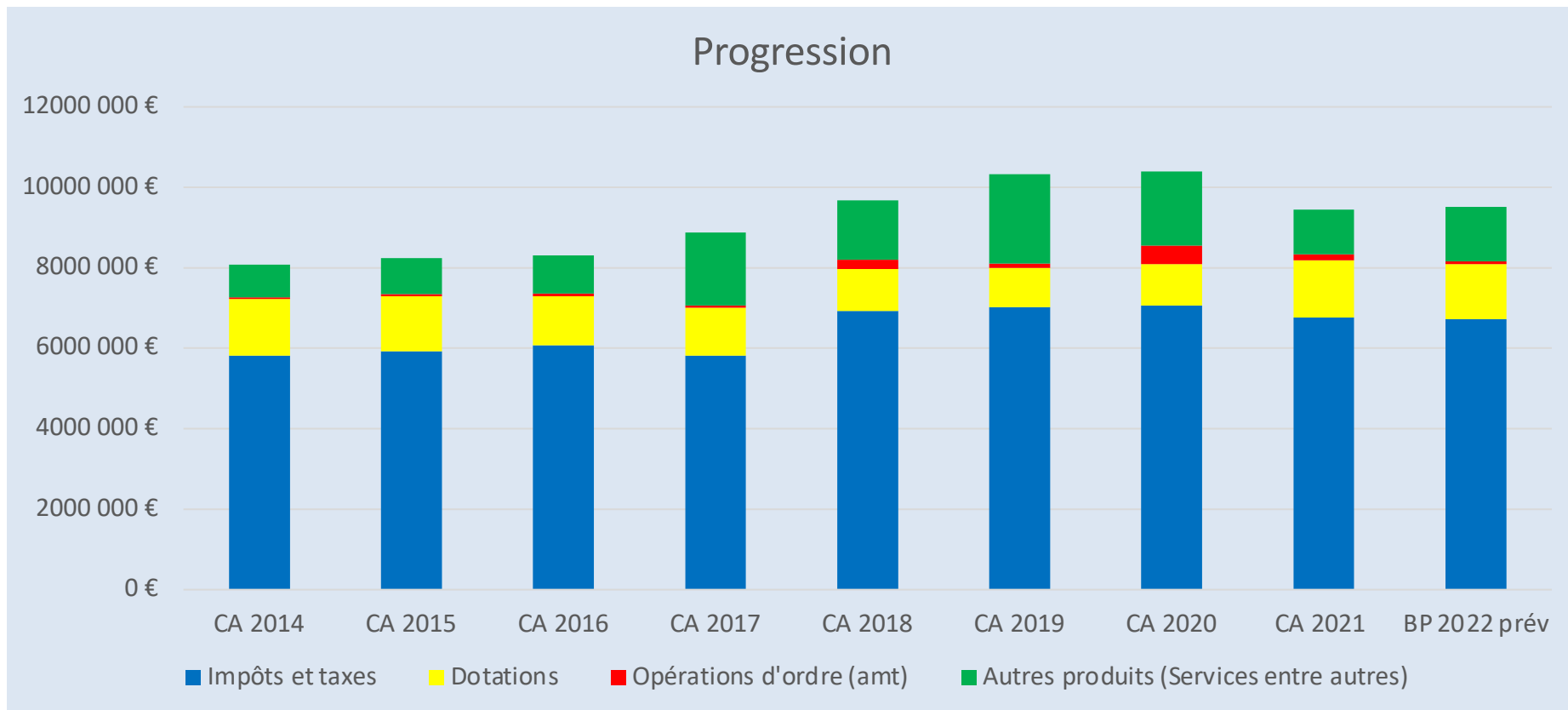
Situation financière - Fiscalité

> 2022 une recette compensée par l'Etat et calculée sur les bases locatives de l'année en cours mais sur les taux fiscaux de 2017 soit 9,51% au lieu de 10,46%

Imposition

	Bases fiscales	Taux 2021	Nationale 2020
Taxe d'habitation	239 793	10,46 %	16,83 %
Taxe foncier bâti	11 438 202	30,79 %	Refonte avec la part départementale
Taxe foncier non bâti	75 770	27,23 %	42,34 %

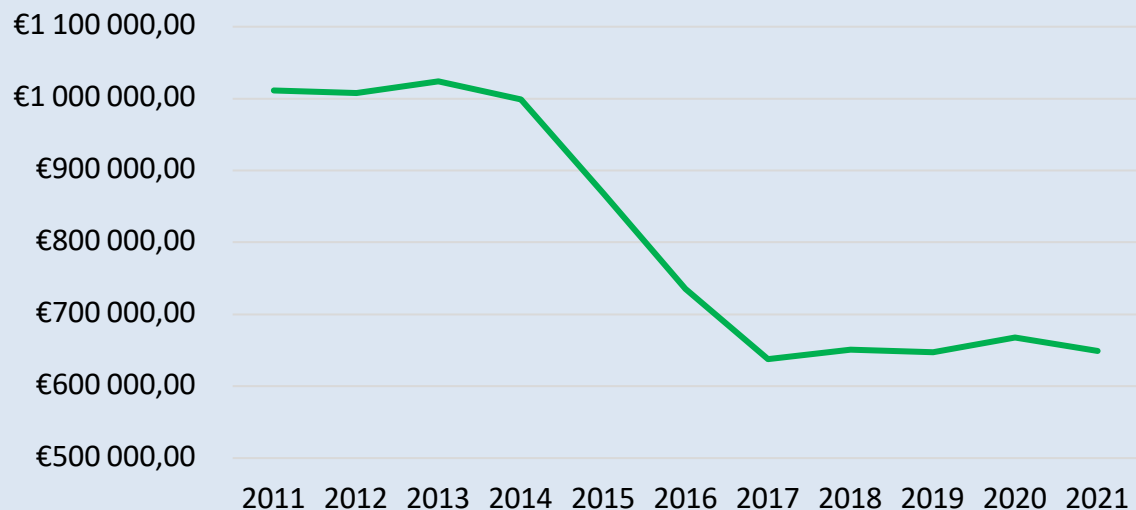
Fonctionnement : recettes



Autres produits correspond aux atténuations de charges, produits de cessions, produits des services et au résultat de l'année précédente

Opération d'ordre = Sans mouvement de trésorerie (ex : amortissements, virement entre sections)

Recettes DGF DSR équivalentes pour 2022



Montant 2018 : 650 778 euros
 - DGF : 333 970 euros
 - DSR : 316 808 euros

Montant 2019 : 646 925 euros
 - DGF : 311 131 euros
 - DSR : 335 794 euros

Montant 2020 : 667 494 euros
 - DGF : 293 658 euros
 - DSR : 373 836 euros

Attribution de compensation de CCFE :

2018 : 2 935 712 €

2019 : 2 877 633 €

2020 : 3 138 924 €

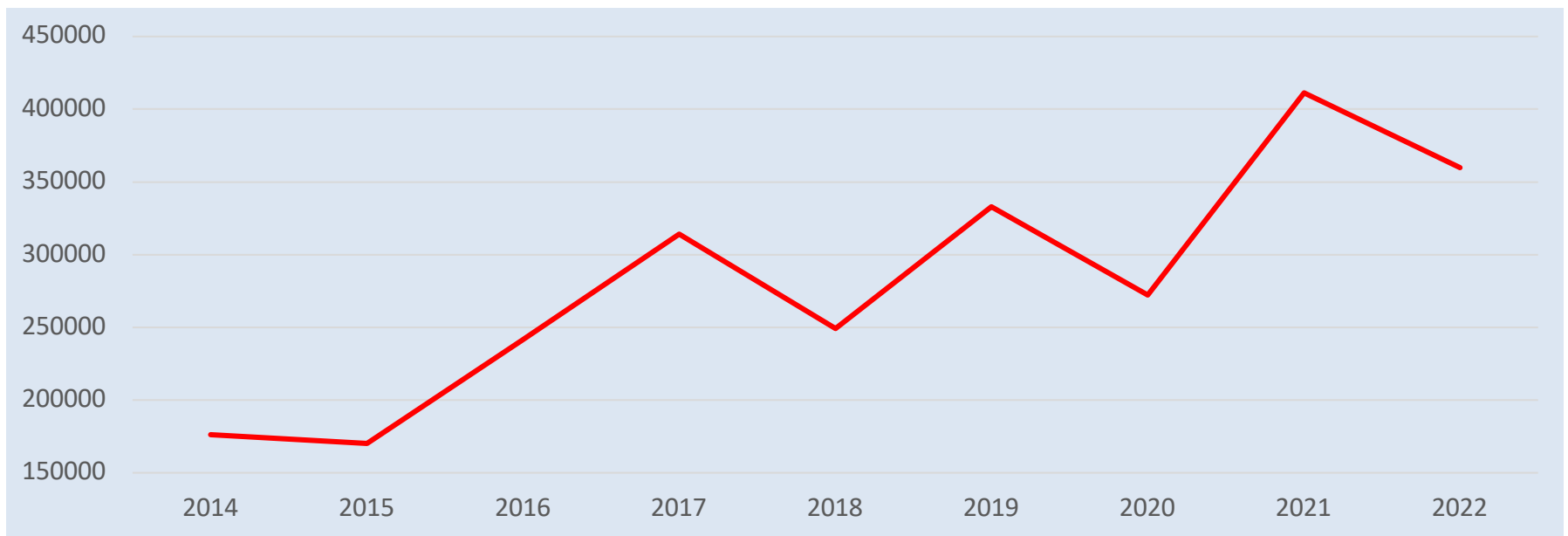
2021 : 3 172 663 €

Montant 2021 : 648 753 euros
 - DGF : 267 994 euros
 - DSR : 380 759 euros

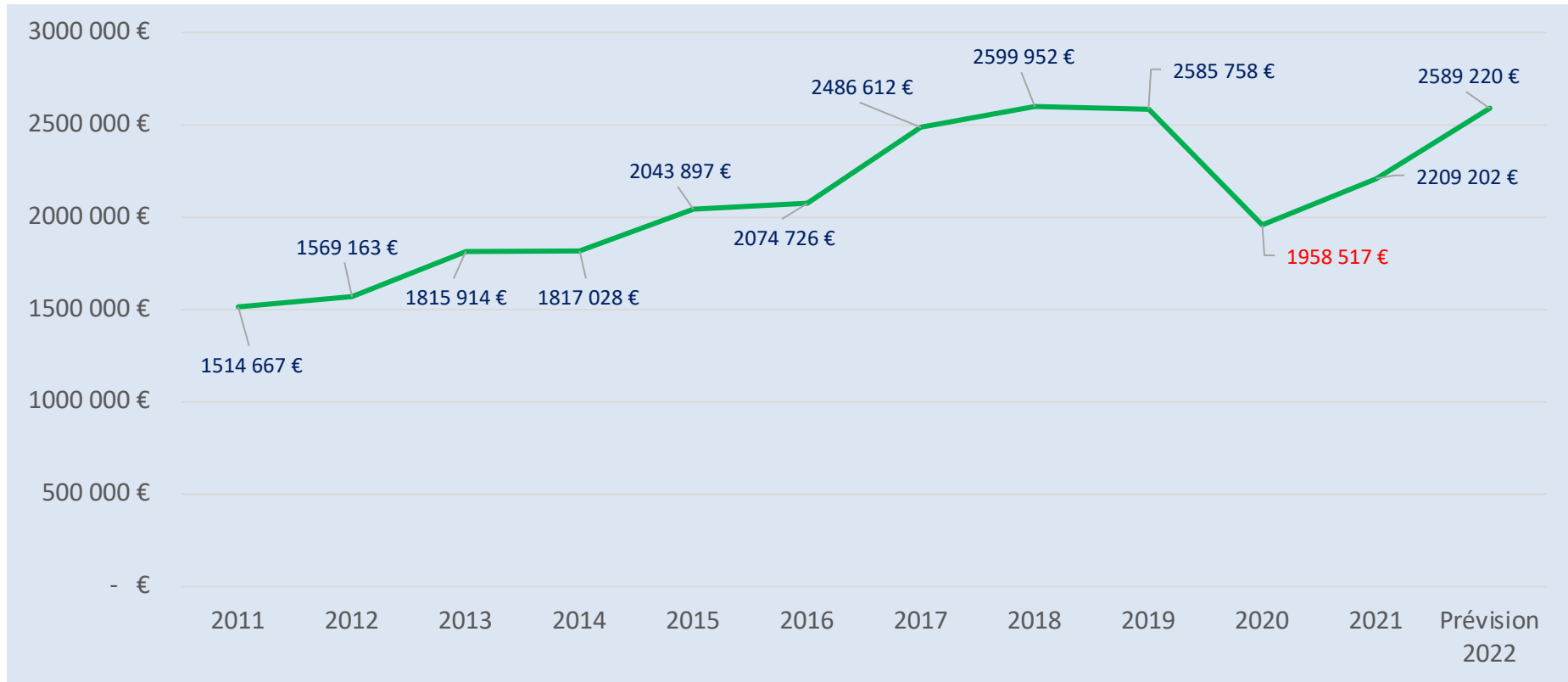
Fonctionnement : recettes - Droits d'enregistrement

- Taxes et droits perçus par le notaire pour le compte de la collectivité à chaque changement de propriétaire
- Taxe communale : 1,20 %

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
176 151 €	170 180 €	241 689 €	314 179 €	249 272 €	333 052 €	272 292 €	411 243 €	360 000 €



Fonctionnement : dépenses - Charges générales



2020 : une baisse importante de nos charges de FCT (non dépenses COVID)

2021 : Hausse de 310 K€ de ces mêmes charges (principalement Bâtiments communaux

2022 : Hausse prévisible des fluides et matières premières

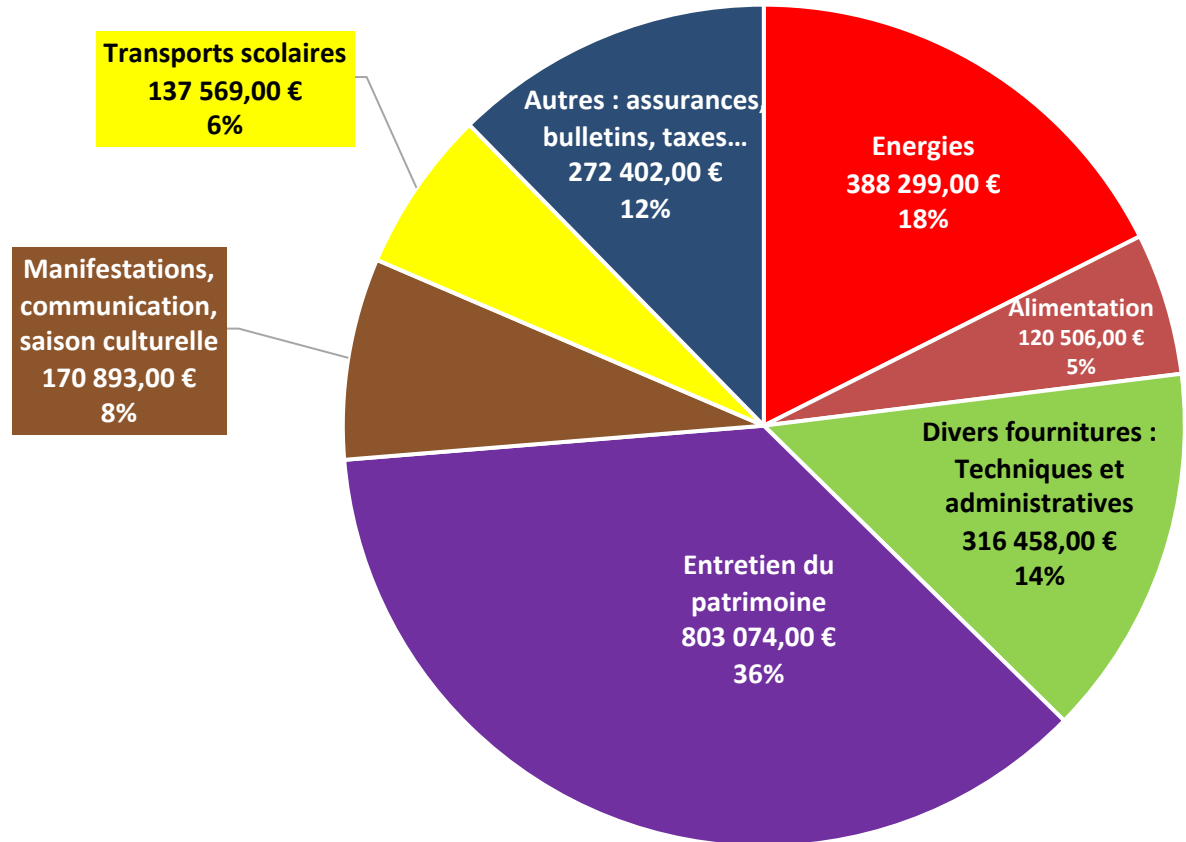
Fonctionnement : dépenses – Evolution des charges générales

	2019	2020	2021	2022
Energies	545 360 €	451 969 €	388 299 €	537 100 €
Alimentation : principalement cantines et centre de loisirs	122 627 €	83 444 €	120 506 €	173 150 €
Divers fournitures : Techniques et administratives	308 568 €	316 406 €	316 458 €	419 050 €
Entretien du patrimoine	935 595 €	645 698 €	803 074 €	829 040 €
Manifestations, communication, saison culturelle	275 658 €	96 521 €	121 916 €	230 000 €
Transports scolaires	132 537 €	108 595 €	137 569 €	100 000 €
Autres : assurances, bulletins, taxes...	265 411 €	255 884 €	321 379 €	300 880 €

- Alimentation impacté par le passage au BIO et sur circuit court (Loi EGALIM)
- Fourniture d'entretien (COVID) + petit équipement (ST avec travaux en régie)
- Culture : maintien de la qualité de la saison culturelle
- Transport scolaire repris par la région en juin 2022
- Les montants annoncés pour 2022 sont des prévisions budgétaires elles sont donc sur évaluées par rapport à la consommation effective des crédits constatée les années précédentes

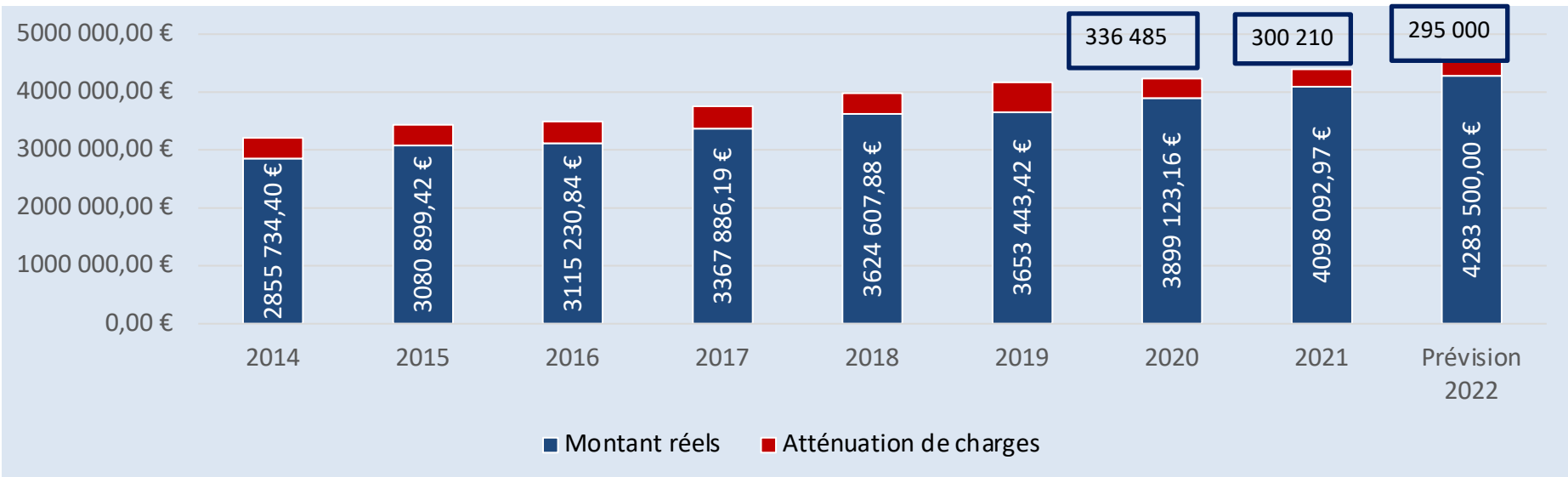
Fonctionnement : dépenses - Charges générales 2021

- La part consacrée à l'énergie reste importante
- Nécessité de consacrer un important budget à l'entretien du patrimoine (espaces verts, bâtiments et voirie)
- Budget consacré à la culture et aux manifestations maîtrisé
- Maintien du montant consacré aux achats de fournitures techniques pour des travaux réalisés en régie



Les chiffres définitifs seront dans le CA en mars 2022

Functionnement : dépenses - Charges du personnel



2021 : 120 pour 115,09 ETP

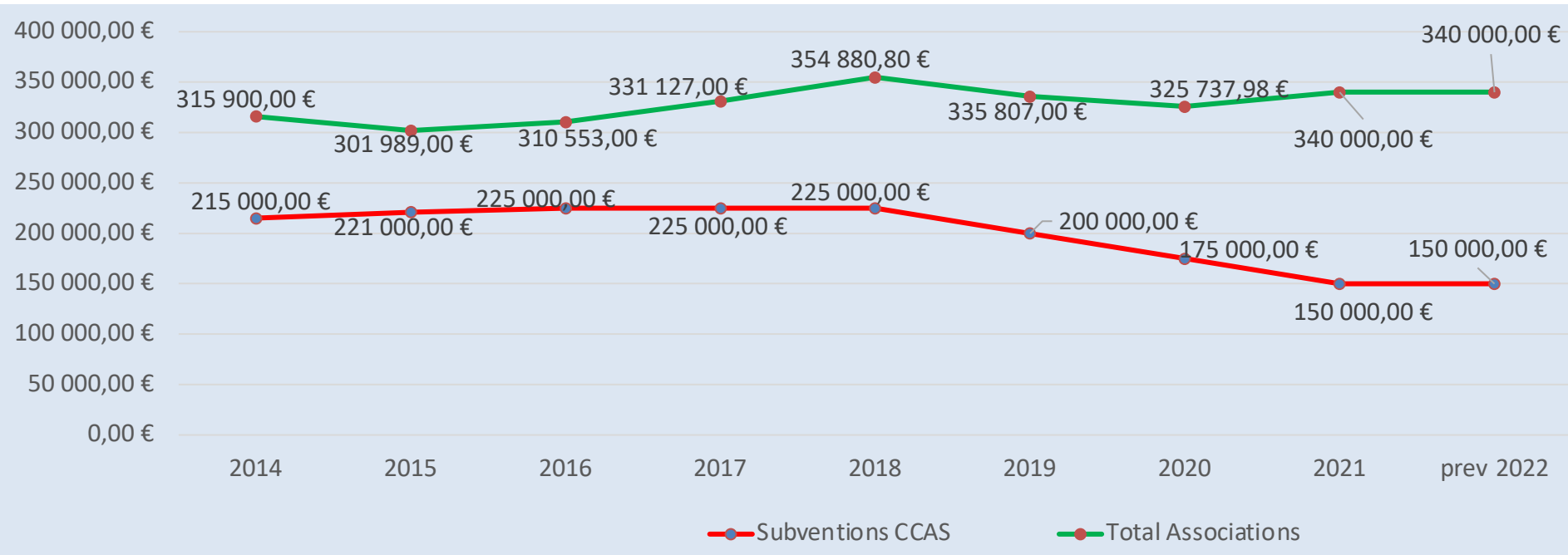
Source : Bilan social

Le nombre d'agents territoriaux par habitant est de 14,4 agents en ETP pour 1 000 hab.

Source DGFIP

2019 : rattrapage remboursement salaires (DGS CCPSG) **Fin de prise en charge 12/2021**
Embauche : Responsable CCAS + PEJ 36 K€
Prime inflation prise en charge par l'Etat : 10 600 € (Pour info)
Impact 1607 heures : 19 000 €

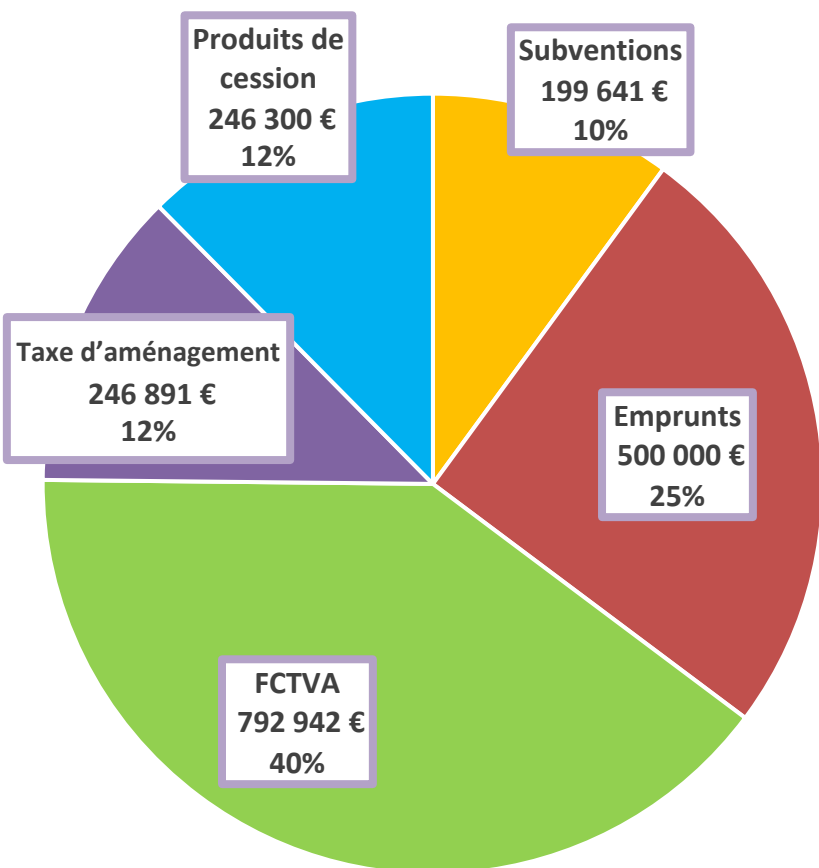
Fonctionnement : dépenses - Subventions versées



2020-21 : impact COVID : baisse des charges liées aux activités + fluides
Les subventions versées ont été maintenues

2022 : une année d'ajustement avec l'ensemble des associations
Réunion prévue en Mars pour définir les budgets alloués.

Investissement : recettes 2021



FCTVA : 792 942 € en 2021
480 000 € prévus en 2022

Taxe d'aménagement : 246 891 € en 2021
160 000 € prévus en 2022

Produits de cessions : 246 300 € en 2021
(1130 K€ en 2020)
2022 : Les montants des Comptes Administratifs intègrent les recettes issues des cessions. Elles ne sont jamais inscrites au moment du BP.

Investissement : recettes - Subventions

Objet	Montant TTC
SUBVENTION DRAC CLOCHER ST PANCRACE	19 830,00 €
SUBVENTION REGION VIDEOPROTECTON ENSEMBLE DE LA COMMUNE	30 000,00 €
SUBVENTION REGION VIDEOPROTECTON ABORDS GARE	6 609,97 €
AMENDES DE POLICE	6 250,00 €
SUBVENTION DDT	41 600,00 €
DGD DOCUMENTS URBANISME EXERCICE 2021	25 000,00 €
SUBVENTION RENOVATION ECOLE MATERNELLE LES GLYCINES	70 350,57 €
TOTAL	199 640,54 €

Taux de couverture (subventions d'investissement reçues/dépenses d'investissement hors dette) en cours d'amélioration.

Investissement : recettes - FCTVA

Le Fonds de Compensation de la TVA évolue en fonction des investissements et de l'entretien du patrimoine N-2

- **Année 2016** ⇒ **275 274 euros**
- **Année 2017** ⇒ **121 251 euros**
- **Année 2018** ⇒ **157 287 euros**
- **Année 2019** ⇒ **174 415 euros**
- **Année 2020** ⇒ **334 212 euros**
- **Année 2021** ⇒ **792 941 euros**
- **Année 2022** ⇒ **480 000 euros (estimation)**

Investissement : recettes - Taxe d'aménagement

Evolution prévisionnelle qui sera ajustée en fonction du dépôt des PC .

- Année 2016 ⇒ 100 700 euros
- Année 2017 ⇒ 150 660 euros
- Année 2018 ⇒ 109 259 euros
- Année 2019 ⇒ 47 000 euros
- Année 2020 ⇒ 75 283 euros
- Année 2021 ⇒ 246 890 euros
- Année 2022 ⇒ 160 000 euros (estimation)

Investissement : recettes - Produits de cession

Des produits de cession en nette baisse A/A-1

Cessions	Montants
Tondeuses	1 750,00 €
Tènement DOS SANTOS	100 000,00 €
Vente de la Poix de Freminville	135 000,00 €
Pisana Croix Rapeau	7 900,00 €
Tènement immobilier 2 bis allée des Troènes	1 650,00 €
TOTAL	246 300,00 €

Investissement : recettes

Part des résultats excédentaires de la section de fonctionnement affectée au financement des dépenses d'investissement de l'année suivante.

Année 2015 : 640 000 euros

Année 2016 : 1 012 991 euros

Année 2017 : 1 300 000 euros

Année 2018 : 1 590 715 euros

Année 2019 : 1 200 000 euros

Année 2020 : 1 340 000 euros

Année 2021 : 1 250 000 euros (Estimation)

Investissement : dépenses

Aménagements	Libellé	Budget 2021	Liquidé	Reste engagé
2013103	RESTRUCTURATION CENTRE BOURG	- €	1 902,00 €	- €
2019101	TRAVAUX VOIRIE ET EAU PLUVIALE	80 254,73 €	21 501,00 €	3 290,40 €
2019105	AMENAGEMENTS EXTERIEURS	125 000,00 €	117 845,27 €	- €
2019106	RUE VILLEMAGNE / CHEMIN DES GRANGES	158 100,00 €	156 408,25 €	- €
2019107	ROUTE DES ST BONNET	40 000,00 €	8 160,00 €	9 120,00 €
2019108	AVENUE PACCARD ET ABORDS tranche 1	437 513,47 €	412 366,86 €	410,40 €
2020100	REAMENAGEMENT PARC MAGNINY	130 000,00 €	14 348,40 €	39 987,28 €
2021100	COMPLEXE IRENEE LAURENT	40 000,00 €	3 260,32 €	9 000,00 €
2041582	Subvention d'équipements (enfouissements réseaux secs)	216 500,00 €	123 769,00 €	- €

Investissement : dépenses

Bâtiments	Libellé	Budget 2021	Liquidé	Reste engagé
2013102	REAMENAGEMENT MAIRIE	150 000,00 €	116 717,34 €	26 598,72 €
2016106	REHAB FOYER DES TRAVAILLEURS	730 000,00 €	25 152,00 €	233 866,73 €
2018101	CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE	1 000,00 €	869,28 €	- €
2019102	INVESTISSEMENTS ECOLES	350 000,00 €	231 435,85 €	34 367,88 €
2019103	INVESTISSEMENTS AUTRES BATIMENTS PUBLICS	245 000,00 €	98 429,87 €	47 983,90 €
2021101	MEDIATHEQUE	50 000,00 €	1 599,59 €	4 950,00 €

Foncier	Libellé	Budget 2021	Liquidé	Reste engagé
1987100	INTEGRATION VOIRIES	10 000,00 €	- €	- €
2010105	ACQUISITION FONCIERE	250 000,00 €	183 850,29 €	- €
2014103	ABORDS DE GARE	10 000,00 €	- €	- €
2015102	VEILLE FONCIERE (EPORA)	1 425 000,00 €	128 176,67 €	- €
2017101	REQUALIFICATION CITE SAINT LAURENT HT	15 871,18 €	- €	15 871,18 €

Investissement : dépenses

Patrimoine	Libellé	Budget 2021	Liquidé	Reste engagé
2003101	CONCESSIONS CIMETIERE	11 000,00 €	10 175,00 €	825,00
2019100	EQUIPEMENT GENERAUX	240 900,00 €	92 107,59 €	98 060,95 €

Sécurité	Libellé	Budget 2021	Liquidé	Reste engagé
2014102	SECURITE VIDEO PROTECTION	77 000,00 €	3 454,80 €	- €
2019104	TRAVAUX ELECTRICITE EXTERIEURE	221 000,00 €	122 455,47 €	80 198,25 €

Objectifs et orientations 2021 - 2026

❑ **Maintenir le développement d'un service public de qualité**

- Entretien du patrimoine
- Projets structurants
- Programmes en cours

❑ **Poursuivre une gestion budgétaire cohérente et maîtrisée**

- Plan de Financement Pluriannuel pour Investir
- Veille subventions

❑ **Relations claires et équilibrées dans Forez Est**

- Clect
- Finance
- Attribution de compensation

Une gestion budgétaire cohérente et maîtrisée

Nos principaux leviers hors augmentation naturelle de nos recettes

- **1/ Recours à l'emprunt** Plan pluriannuel de financement
- **2/ Utilisation budgets annexes** Eau et Assainissement
- **3/ Subventions** Plan de relance et subventions dédiées
- **4/ Fiscalité** Augmentation du levier fiscal ?
- **5/ Restauration de notre CAF** à partir de 2023

4 - Programmation des investissements Projets structurants

- **Structure France Services** : Labélisation janvier 2022
- **Poumons verts** : Finalisation du réaménagement du Parc Magniny T2
- **Foyer des Travailleurs** : Adaptation du projet
- **Médiathèque** : Déconstruction - reconstruction sur site de la Bibliothèque actuelle
- **Complexe I. Laurent** : Réhabilitation stade et Abords
- **Mairie** : Agrandissement et réhabilitation
- **Mobilité en lien avec CCFE** : Abords Gare et pôle multimodal – ZA Murons

Poursuite de nos programmes en cours

- **Sécurité** : Développement parc cameras
- **Passage en LED** : Poursuite du programme
- **Investissement informatique / bureautique** : Logiciel - Formation
- **Entretien Ecoles** : Toiture - Informatique – Mobilier - Jeux
- **Assainissement** : Mise en réseau séparatif - Paccard Tranche 2

Prospective budgétaire

Aménagements	Libellé	Budget 2022
2019101	TRAVAUX VOIRIE ET EAU PLUVIALE	245 000,00 €
2019105	AMENAGEMENTS EXTERIEURS	60 000,00 €
2019106	RUE VILLEMAGNE / CHEMIN DES GRANGES	0,00 €
2019107	ROUTE DE ST BONNET	260 000,00 €
2019108	AVENUE PACCARD ET ABORDS	430 000,00 €
2020100	REAMENAGEMENT PARC MAGNINY	185 651,60 €
2021100	COMPLEXE IRENEE LAURENT	1 500 000,00 €
2041582	Subvention d'équipement (enfouissements réseaux secs + subventions aux commerçants)	80 000,00 €

Prospective budgétaire

Bâtiments	Libellé	Budget 2022
2013102	REAMENAGEMENT MAIRIE	70 000,00 €
2016106	REHAB FOYER DES TRAVAILLEURS	235 000,00 €
2018101	CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE	0,00 €
2019102	INVESTISSEMENTS ECOLES	190 000,00 €
2019103	INVESTISSEMENTS AUTRES BATIMENTS PUBLICS	160 000,00 €
2021101	MEDIATHEQUE	120 000,00 €

Foncier	Libellé	Budget 2022
1987100	INTEGRATION VOIRIES LOT	10 000,00 €
2010105	ACQUISITION FONCIERE	190 000,00 €
2014103	ABORDS DE GARE	10 000,00 €
2015102	VEILLE FONCIERE (EPORA)	1 400 000,00 €
2017101	REQUALIFICATION CITE SAINT LAURENT HT	20 000,00 €

Prospective budgétaire

Patrimoine	Libellé	Budget 2022
2003101	CONCESSIONS CIMETIERE	10 175,00 €
2019100	EQUIPEMENT GENERAUX	250 000,00 €

Sécurité	Libellé	Budget 2022
2014102	SECURITE VIDEO PROTECTION	80 000,00 €
2019104	TRAVAUX ELECTRICITE EXTERIEURE	200 000,00 €

5 - Analyse de l'endettement

Un endettement stabilisé mais une dette très contraignante

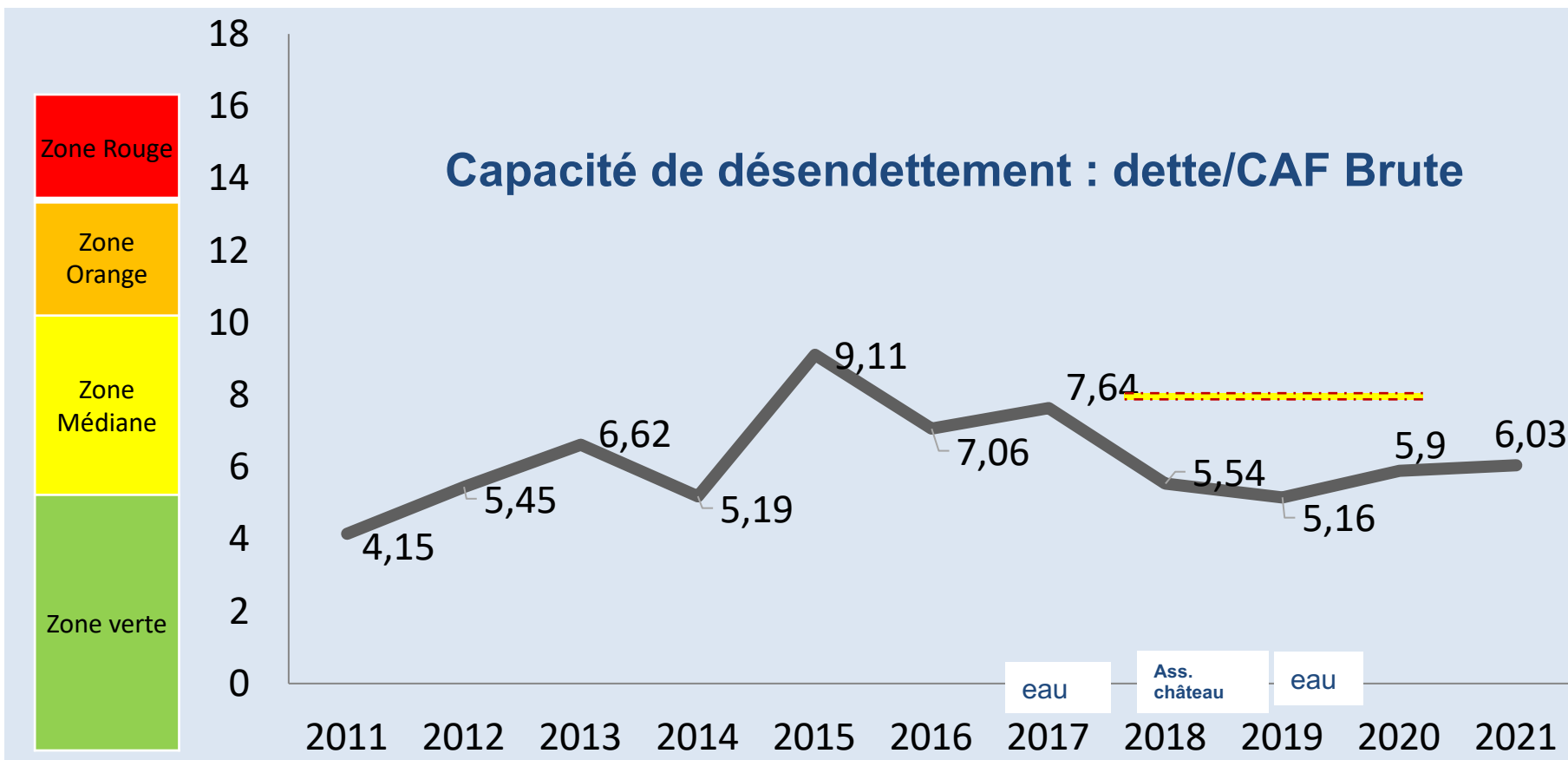
	Dette au 01/01/2021	Remboursments	Intérêts	Emprunts nouveaux	Dette au 31/12/2021
Commune	7 741 049 €	822 959 €	168 257 €	500 000 €	7 417 711 €
Eau	97 754 €	18 082 €	3 398 €		79 671 €
Assainissement	2 349 073 €	156 091 €	45 756 €		2 193 213 €
TOTAL	10 187 876 €	997 132 €	217 411 €	500 000 €	9 690 595 €

L'endettement global a diminué de 497 281 € dont 323 000 € sur le budget principal.

Encours de la dette de 817 € / hab. vs 812 € pour la strate.

826€ pour les villes de 10 à 15 000 hab.

Ratio de Solvabilité : Dette/CAF Brute

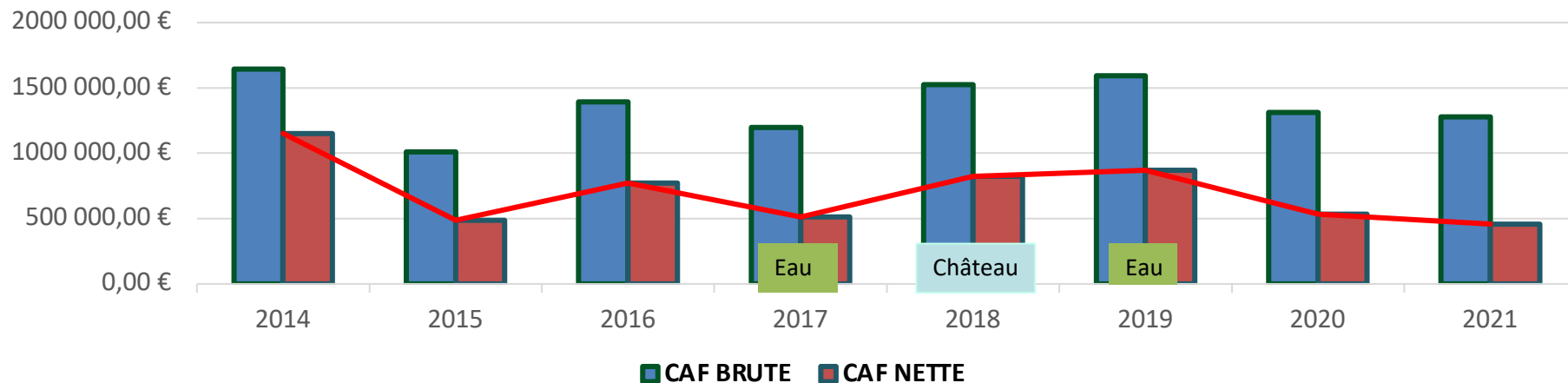


La plupart des villes moyennes se situent entre 5 et 7 ans

Moyenne nationale
4,3 ans
Source BP

**Une sensible augmentation de notre ratio a l' image de la moyenne nationale(+0.20)
Maintien de notre capacité de désendettement**

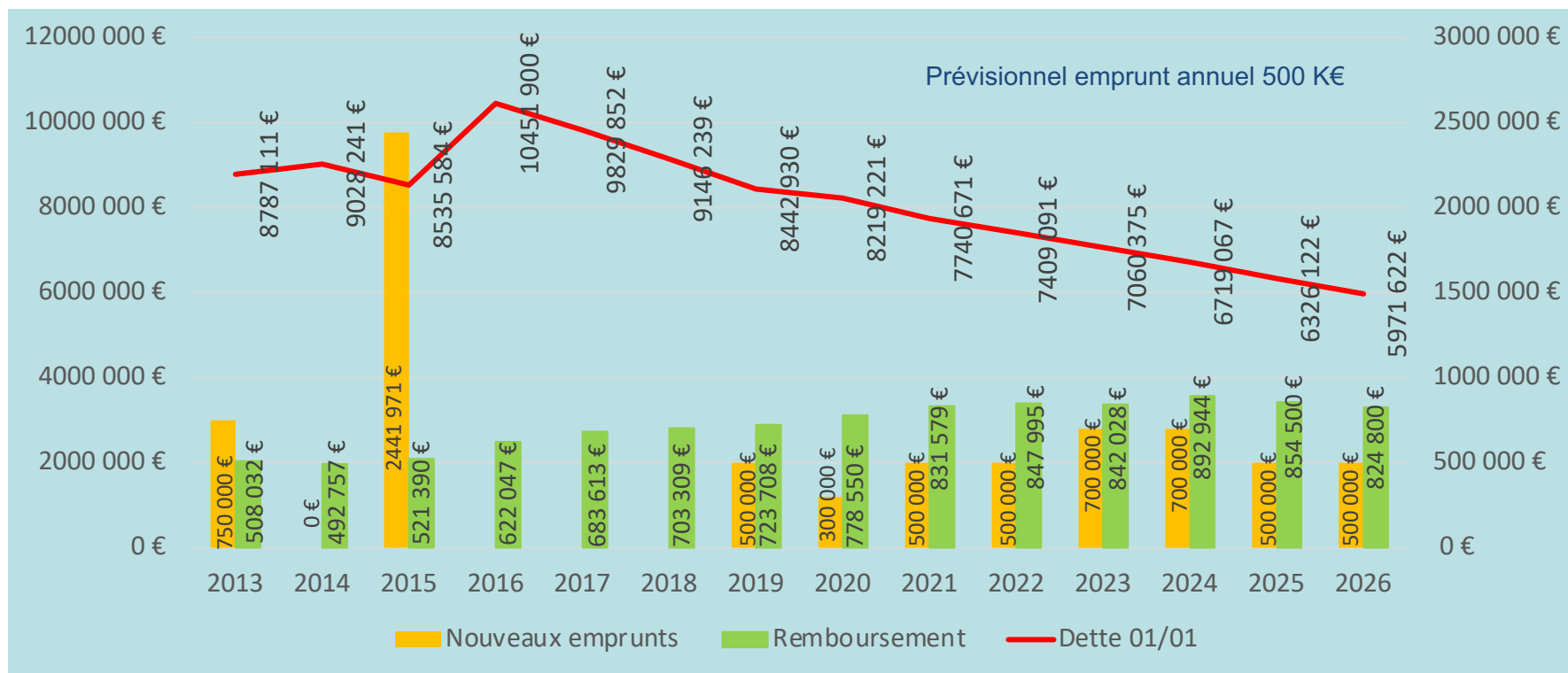
Capacité d'autofinancement



2022 : Nos charges réelles vont sans doute progresser plus fortement que nos recettes. Malgré une hausse de nos produits de cession (estimé à 750 K€) nous constaterons une nouvelle baisse de notre CAF brute fin 2022.

CALCUL de la CAF :		CA 2020	CA 2021
	Total des produits réels de fonctionnement	9 936 860,10	9 331 056,14
	Total des charges réelles de fonctionnement	7 495 490,03	7 806 696,37
	Produit de cession	1 129 788,14	246 300,00
	CAF BRUTE	1 311 581,93	1 278 059,77
	Remboursement de la dette en capital	778 171,58	820 060,90
	CAF Nette (autofinancement)	533 410,35	457 998,87

Plan pluriannuel de financement prévisionnel



Poursuite de notre politique de désendettement tout en ajustant les emprunts nécessaires à nos investissements.

6 - Budget annexe : eau

OBJECTIF : Couvrir les frais financiers des emprunts et une partie des dépenses d'investissement par l'autofinancement

Prévision de transfert en 2022 ⇒ 120 000 euros

❖ Pas d'augmentation du prix de l'eau

❖ Pas de recours à l'emprunt

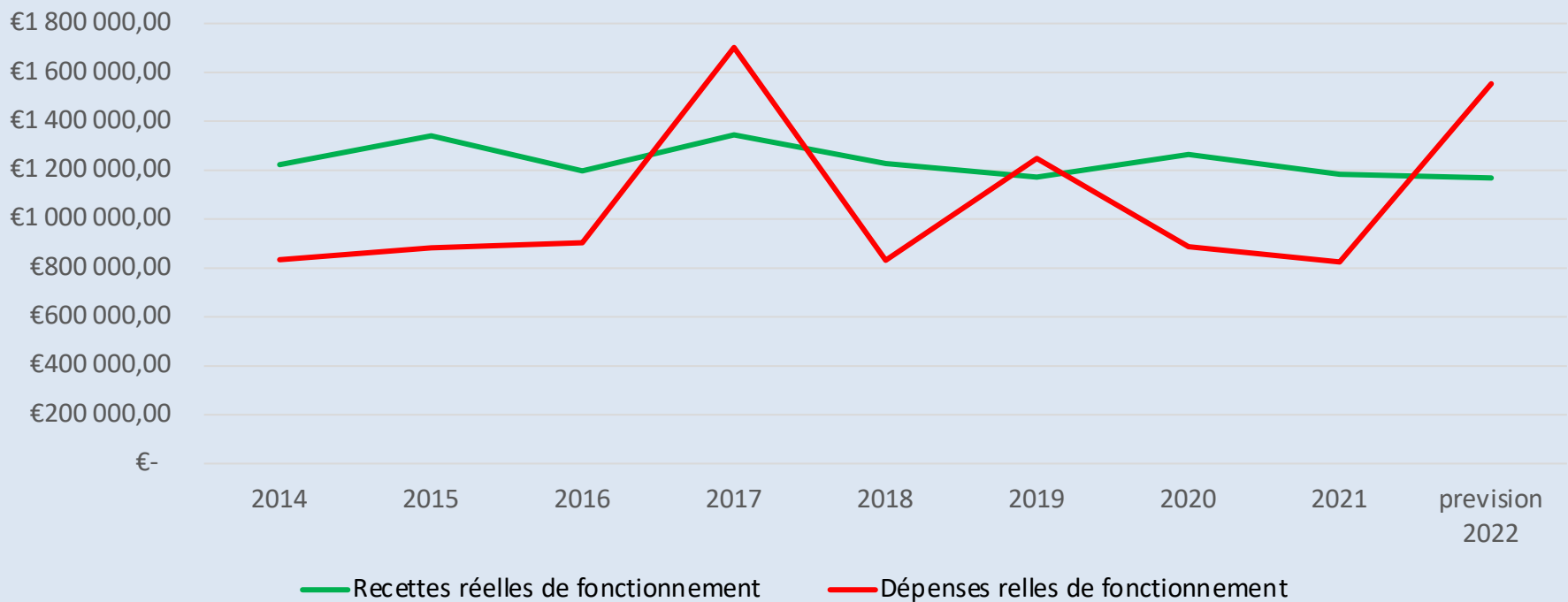
❖ Conserver un excellent niveau de rendement

CONSOMMATION EAU EN M3

ANNEE	PRODUCTION PUIS		ACHATS SIPROFORS	TOTAL ACHATS+ PRODUCTION	PERTE		DISTRIBUE VENDU
	QUANTITE	%			QUANTITE	%	
2019	0	0,00%	672 169	672 169	11 981	1,78%	660 188
2020	0	0,00%	800 036	800 036	73 156	9,14%	726 880
2021	0	0,00%	648 552	648 552	-23 321	-3,60%	671 873
Moyenne 20-21	0	0,00%	724 294	724 294	24 918	3,44%	699 376

Fonctionnement

Recettes / dépenses de fonctionnement



**Des recettes importantes sont constatées chaque année.
 En 2022, prévision d'un transfert de 600 K€ dans le respect des critères exigés et en phase avec le programme convenu avec la DDT .**

Dépenses d'investissement

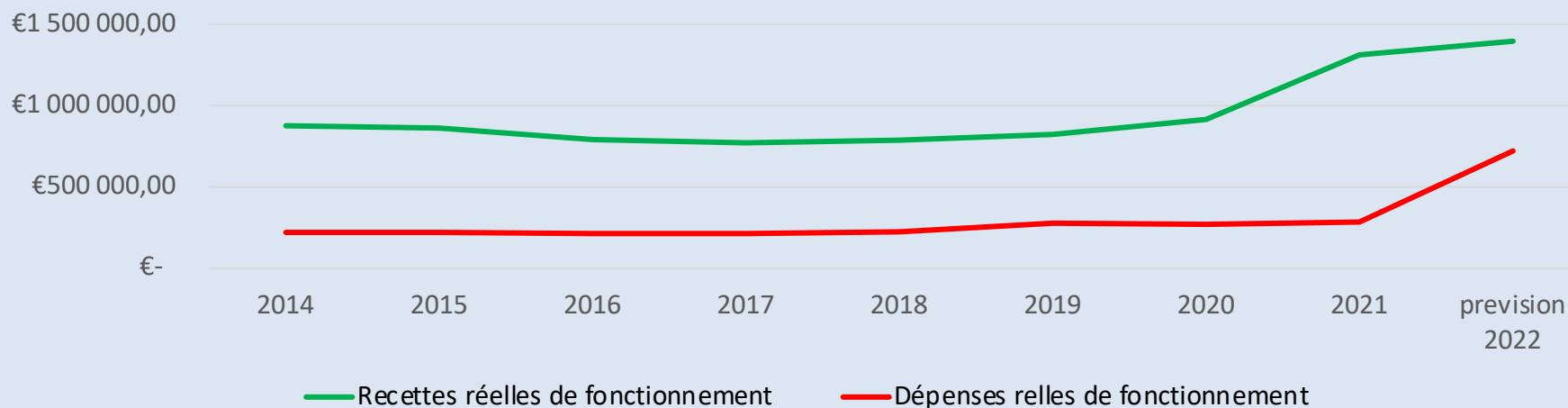
N° Opération	Libellé	Budget 2021	Liquidé	Budget 2022
2008100	AEP renforcement réseaux	156 107,81 €	41 042,50 €	115 065,31 €
2010101	Equipements et travaux généraux	140 000,00 €	30 896,62 €	109 103,38 €
2015100	AEP gare et Planchet	50 000,00 €	0,00 €	50 000,00 €
2019100	AEP CH des granges	2 712,91 €	0,00 €	0,00 €
2019101	AEP Route de St Bonnet	13 978,86 €	5 302,50 €	0,00 €
2019102	AEP Paccard et abords	164 715,20 €	127 814,56 €	250 000,00 €
2021100	AEP Rue du Gabion	50 000,00 €	0,00 €	50 000,00 €

Budget annexe : assainissement

❖ Poursuite du programme des travaux de mise en séparatif

❖ Pas de recours à l'emprunt

Recettes / dépenses de fonctionnement



En 2022, prévision d'un transfert de 400 K€ dans le respect des critères exigés et en phase avec le programme convenu avec la DDT .

Dépenses d'investissement

N° Opération	Libellé	Budget 2021	Liquidé	Budget 2022
2008100	Renforcement réseaux	110 000,00 €	0,00 €	110 000,00 €
2011102	Equipement et travaux généraux	150 000,00 €	44 966,30 €	140 000,00 €
2013102	EU Masourenok	500,00 €	34,65 €	0,00 €
2015101	EU Abords gare/Planchet	50 000,00 €	0,00 €	50 000,00 €
2016100	Mise aux normes du réseaux	248 693,42 €	100,00 €	110 000,00 €
2019100	EU CH des Granges	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2019101	EU Route de St Bonnet	15 000,00 €	10 695,00 €	0,00 €
2019102	EU Paccard et abords	560 000,00 €	322 837,96 €	530 000,00 €

Un rapport de présentation des Comptes Administratifs sera fait en AVRIL

**MERCI
pour
VOTRE ATTENTION**

Vos questions ?